

► RESERVE A L'USAGE PROFESSIONNEL

GAMME HYGIENE EN CUISINE



DIPP N°33 BRILLANTEUR INOX

Description et propriétés principales

Idéal pour l'entretien et la rénovation des surfaces, appareils et matériels inox de cuisine/labo tels que: hottes, fours, friteuses, cuisinières, plans de travail, tables, comptoirs, éviers, chariots, tranches, chambres froides, etc.

Nettoie, fait briller et dépose un film protecteur contre les traces d'eau.

Garantit un résultat net, sans traces et brillant.

Mode d'emploi et dosage

- ✓ si nécessaire, dégraisser la surface au préalable (avec DIPP N°24 ou N°02)
- ✓ produit prêt à l'emploi
- ✓ vaporiser la solution sur la surface à traiter (surface froide)
- ✓ étaler la solution avec un chiffon propre et sec et laisser sécher
- ✓ sur les surfaces destinées à entrer en contact des denrées alimentaires : rincer abondamment à l'eau claire et essuyer avec un chiffon propre et sec

Environnement • Législation • Normes

- Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.
- DIPP N°33 est conforme à la réglementation relative aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact des denrées alimentaires.

Données techniques

- aspect: liquide
- couleur: incolore
- odeur: caractéristique
- densité relative (20°C): 0.805
- pH 100%: N/A
- solubilité dans l'eau: insoluble

Les données inscrites ne sont qu'indicatives pour le produit fabriqué et ne peuvent donc être prises pour des spécifications.

Recommandations particulières

Manipulation

Les recommandations complètes relatives aux précautions de manipulation, d'usage et d'élimination du produit sont disponibles sur la Fiche de données de sécurité correspondante (Material Safety Data Sheet).

Stockage

Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé, à l'abri des températures extrêmes.

Données logistiques

- référence: 3395
- unité de vente: 1x500ml spray
- unités par carton: 6x500ml spray
- type de fermeture: spray
- cartons par palette: 48 (3x16 cartons)
- code EAN - unité de vente: 5420035339510
- code EAN - carton: 5420035339527



Date de révision: 27/06/2012

Date d'impression: 06/12/2012

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

DIPP N°33 BRILLANTEUR INOX

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Nettoyant spéciale

Concentrations utilisées: 100 %

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

INNOVIS BVBA.

Kanaaldijk 255

900 Schoten

Tél:03.647.16.78 - Fax:03.644.68.34

E-mail:info@innovis.be - Site web:www.innovis.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Locales: 070.245.245

Dans tout le monde: +3270.245.245

2 Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Nocif

R65

2.2 Éléments d'étiquetage:

Symboles:



Nocif

Phrases R

R65

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

Phrases de sécurité

S2

Conserver hors de portée des enfants.

S23

Ne pas respirer les aérosols.

S24

Eviter le contact avec la peau.

S62

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contient:

Naphta: distillats légers, hydrotraités

2.3 Autres dangers:

aucun

3 Composition/informations sur les composants:

Naphta: distillats légers, hydrotraités	> 50 %	CAS N°	64742-47-8
		EINECS	265-149-8
		N° d'enregistrement	01-2119457273-39
		CLP Classification	Asp. Tox. 1 H304 - EUH066
		Phrases R	65 - 66

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

4 Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

Toujours s'informer le plus rapidement possible auprès d'un médecin en cas de troubles sévères ou persistants

Contact avec le peau : retirer les vêtements souillés, laver la peau à l'eau et au savon

Contact avec les yeux : rincer d'abord avec beaucoup d'eau, ensuite si nécessaire, transporter chez le médecin

Ingestion : laisser rincer la bouche, NE PAS provoquer de vomissements et transporter immédiatement à l'hôpital

Inhalation : en cas de troubles sévères ou persistants: air frais, repos, prévenir le médecin

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec le peau : aucun

Contact avec les yeux : rougeur

Ingestion : cramps abdominale, diarrhée étourdissement, migraine

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

5 Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction :

eau pulvérisée, poudre, mousse, CO2

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter:aucun

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

ne pas manger, boire ou fumer pendant l' utilisation, conserver dans un emballage bien fermé, hors de portée des enfants

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans les égoûts ou dans les eaux publiques

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

laisser boire le produit par une matière absorbante

6.4 Référence à d'autres sections:

Pour plus d'informations voir les sections 8 et 13

7 Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

traiter avec prudence afin d'éviter des fuites

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé, à l'abri du gel et bien ventilé Matériel d'emballage à éviter: aucun

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Nettoyant spéciale

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Ci-dessous, vous trouverez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues:

/,

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection des voies respiratoires : masque universel, ABEK

Protection de la peau : aucun

Protection des yeux : aucun

Autres protections : vêtements appropriés



9 Propriétés physiques et chimiques:

Point de fusion/trajet de fusion, °C	: /
Point d'ébullition/trajet d'ébullition, °C	: 187 - 300
pH	: /
pH 1% dilué dans l'eau	: /
Pression de vapeur/20°C, Pa	: 100
Densité de vapeur, %	: n/a
Densité relative/20°C	: 0,805
Aspect/20°C	: liquide
Point d'éclair, °C	: 66
Inflammabilité (solide, gaz)	: n/a
Température d'auto-inflammabilité, °C	: 255
Limite supérieure d'inflammabilité ou limite d'explosivité, Vol %	: 6
Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité, Vol %	: 0,7
Propriétés explosives	: n/a
Propriétés comburantes	: n/a
Température de décomposition, °C	: p.d.d.
Solubilité dans l'eau	: insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau, %	: n/a
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: n/a

Viscosité dynamique, mPa.s/20°C : 1
Viscosité cinématique, mm²/s/20°C : 1
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1) : 0,04

9.2 Autres informations:

Composé organique volatile (COV), : 60
%
Composé organique volatile (COV), : 483
g/l

10 Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé, à l'abri du gel et bien ventilé

10.2 Stabilité chimique:

tenir à l'écart de toute source d'ignition

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

produits d'oxydation

10.4 Conditions à éviter:

traiter avec prudence afin d'éviter des fuites

10.5 Matières incompatibles:

aucun

10.6 Produits de décomposition dangereux:

tenir à l'écart de toute source d'ignition

11 Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Sur la préparation même : pas applicable sous directive CEE courant de préparations
Informations générales : voir ingrédients sous rubrique 3
Toxicité aiguë calculée, LD50 orale : 2632
rat, mg/kg

12. Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

pas applicable sous directive CEE courant de préparations

12.2 Persistance et dégradabilité:

pas applicable

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

pas applicable sous directive CEE courant de préparations

12.4 Mobilité dans le sol:

Classe de danger pour l'eau, WGK: 1

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

pas applicable sous directive CEE courant de préparations

12.6 Autres effets néfastes:

pas applicable sous directive CEE courant de préparations

13 Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Il est interdit de déverser ce produit dans les égouts. L'élimination doit être assurée par les instances compétentes.
D'éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

14 Informations relatives au transport:

14.1 Numéro ONU:

/

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

ADR non réglementé, /, /

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

classe(s):

Numéro d'identification du danger: /

14.4 Groupe d'emballage:

/

14.5 Dangers pour l'environnement:

Pas dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

15 Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de danger pour l'eau, WGK : 1
Composé organique volatile (COV), : 60
%
Composé organique volatile (COV), : 483
g/l

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

p.d.d.

16. Autres informations:

La signification des abréviations utilisés dans la fiche de données de sécurité:

p.d.d.	: Pas de données disponibles
n/a	: Non applicable
N°	: numéro
CAS	: Chemical Abstracts Service
EINECS	: European INventory of Existing Commercial chemical Substances
WGK	: Classe de pollution des eaux
WGK 1	: peu dangereux pour l'eau
WGK 2	: dangereux pour l'eau
WGK 3	: extrêmement dangereux pour l'eau
ADR	: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
TLV	: Threshold Limit Value
PTB	: persistantes, toxiques et bioaccumulables
VPVB	: substances très persistantes et très bioaccumulables
CLP	: Classification , Labelling and Packaging of chemicals

La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité:

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004:

Hydrocarbure aliphatiques >30%

Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes: /

Numéro de référence MSDS:

ECM-105909

Cette fiche de données de sécurité concernant la sécurité est rédigée conformément l'annexe II/A de la règlement (UE) N° 453/2010. La classification a été calculée conformément à la directive 67/548/EWG européenne, 1999/45/EC et règlement 1272/2008 avec leurs amendements respectifs. Elle a été rédigée de façon très soignée.. Néanmoins nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de quelque nature qu'il soit, provoqué par l'utilisation des présentes. L'utilisateur devra procéder lui-même à une étude d'appropriation et de sécurité en vue d'une utilisation de cette préparation dans le cadre d'une expérimentation ou d'une nouvelle application.